

Avril 2018
Numéro 1

Les échos de Saint Claude de Diray

La commission communication a choisi d'arrêter la publication du P'tit Journal du mois de juin et de le remplacer par "les échos de Saint Claude de Diray".

Vous avez entre vos mains le 1er numéro qui a pour vocation d'être publié ponctuellement compte tenu de l'actualité sur notre commune. Nous y insérerons l'agenda des manifestations.

Nous espérons que ce premier numéro apportera les réponses à toutes les questions que vous pouvez vous poser.

Souriez, vous êtes filmés...

Après avoir eu confirmation du montant des subventions accordées (18603 €), l'installation du système de vidéoprotection est réalisée. En conformité avec la loi, des filtres empêchent une vision sur le domaine privé. En cas d'incivilité, les images ne peuvent être visionnées que par le maire ou la gendarmerie.



Dans ce numéro

Sécurité routière.....	2
Santé	2
Chantiers jeunes	2
Entretien nos trottoirs	2
La Poste.....	3
Plan canicule	3
Venue de deux ministres....	3
Manifestations à venir	4
Informations pratiques.....	4

Horaires d'ouverture au public de la Mairie

Lundi et mardi 10h - 12h /
14h - 17h30

Mercredi 14h - 17h30

Jeudi fermé au public

Vendredi 14h - 19h

Contact possible par téléphone ou
messagerie électronique en dehors
des heures d'ouverture du
secrétariat au public.

Téléphone : 02 54 20 66 17

Messagerie électronique :

contact@saintclaudedediray.fr

Site Internet :

www.saintclaudedediray.fr

Facebook : [www.facebook.com/
SaintClaudeDiray](https://www.facebook.com/SaintClaudeDiray)

Application mobile téléchargeable
sur App Store et GooglePlay

Réunir les professionnels de santé sur un seul site

Sécurité routière

L'Agence Technique Départementale a réalisé une étude démontrant la nécessité d'aménagements de plusieurs carrefours. Un cabinet d'études sera nommé et organisera une réunion publique d'information et de consultation.

Le conseil municipal a prévu au budget de cette année un montant de 260 000 € pour cette réalisation. Ce projet concerne les carrefours rue de la Mairie/route du Tir, rue de l'Argenterie/route du Tir, rue de la République/rue de l'Argenterie.

Parmi les projets de l'équipe municipale figurait la construction d'une maison de santé.

Ce bâtiment, permettant de regrouper en un même lieu les différents professionnels de notre commune afin de leur offrir de meilleures conditions d'exercice, pourrait également être plus attractif pour d'éventuels autres intervenants.

Mis en sommeil tant que nous n'avions pas d'installation de médecin dans la commune, l'arrivée du Docteur Ghidel réactive ce projet et une commission a été créée pour le mener à bien. Notre objectif est de répondre au mieux aux attentes des professionnels de santé et de la population, en anticipant également les besoins futurs.

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'avancée de ce projet.

Les chantiers jeunes à Saint-Claude-de-Diray

Vous avez dû apercevoir pendant les vacances de février des travaux entre le n° 15 et le n° 17 rue de la République.



Il s'agit de la rénovation d'un puits, entrepris par des bénévoles des « chantiers jeunes », encadrant des ados venus le temps de leurs vacances participer à une action de citoyenneté et de valorisation du patrimoine communal.

Ce chantier, qui a pris du retard compte-tenu des mauvaises conditions climatiques en février (gel), se poursuivra pendant les vacances de Printemps.

Nous les remercions vivement pour la qualité de leur travail.

Entretien des trottoirs : à vos binettes !!!

La loi Labbé interdit depuis le 1^{er} janvier 2017 l'utilisation de tout produit phytosanitaire dans les parcs, jardins et voiries publiques. Saint-Claude se conforme à la loi et le printemps aidant, de nombreuses herbes commencent à envahir les trottoirs, donnant à la commune un aspect négligé. Les 3 agents communaux ne peuvent intervenir sur tous les trottoirs de la commune, sachant que la seule solution est le désherbage « à la binette ». C'est pourquoi nous vous demandons, en fonction de vos possibilités physiques, d'entretenir le trottoir devant votre propriété.

Quelles solutions : Certains ont semé de jolies fleurs vivaces au pied de leurs murs, d'autres ont désherbé à la main. Nous les remercions et incitons les autres habitants à les imiter. Sachez qu'un balayage régulier de votre trottoir empêche également certaines graines de s'installer.

LA POSTE VOUS INFORME

VOTRE BUREAU DE POSTE SERA
FERME Exceptionnellement

Du Jeudi 26 avril 2018
Au Vendredi 4 mai 2018

Bureau le plus proche :

VINEUIL
Heures d'ouverture

Du Lu au vend : 9h-12h 13h30-17h
Le samedi : 9h-12h

Veuillez nous excuser
Pour la gêne occasionnée
Merci de votre compréhension.



www.laposte.fr

La Poste

Depuis plusieurs mois, nous sommes tous confrontés aux fermetures « exceptionnelles » du bureau de poste de la commune.

Sachez que le maire intervient régulièrement, auprès des membres des instances départementales et nationales en relation avec le Groupe La Poste, pour faire part de notre mécontentement face à cette situation.

Ce sont encore les habitants qui n'auront pas accès aux services de la Poste et qui délaisseront un peu plus notre bureau local. Nous imaginons que le taux de fréquentation sera en baisse et qu'il sera un nouveau levier pour envisager sa fermeture. D'autres options sont régulièrement proposées par la Poste : APC (Agence Postale Communale) ou RPC (Relais Poste Commerçant).

Plan canicule

Comme les années précédentes, les personnes âgées de plus de 65 ans vont recevoir un courrier courant mai leur demandant si elles souhaitent s'inscrire sur une liste établie par la mairie. Cette liste recense les personnes fragiles, isolées ou handicapées. Les personnes recensées seront contactées par la mairie en cas d'alerte canicule et bénéficieront d'un suivi pendant les épisodes de fortes chaleurs. Si vous connaissez dans votre entourage des personnes dans cette situation, incitez-les à s'inscrire sur ce registre.



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 06 06 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.canicule.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr



Tour de table sur la gestion de l'eau à Saint Claude de Diray

Un service de sécurité important était déployé le lundi 26 mars dans notre commune pour la venue de plusieurs personnalités. Ces dernières ont choisi notre mairie pour organiser une table ronde sur la thématique de la gestion de l'eau après avoir visité la station d'épuration de Huisseau sur Cosson.

Un riche débat a eu lieu sur les différents modes de gestion et de champ de compétences des intercommunalités liés à l'assainissement. Plusieurs témoignages dont celui de M. Christian Mary, Président du SMAEP (Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable) ont été écoutés avec attention.



De gauche à Droite : Monsieur Le Préfet de Loir et Cher, M. Jean-Pierre Condemine; Madame la Ministre auprès du Ministre de l'intérieur, Mme Jacqueline Gourault; Monsieur le Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Transition écologique et solidaire, M. Sébastien Lecornu; ; M. le Député Marc Fesneau; M. le Sénateur Jean-Marie Janssens.

Manifestations à venir

Mai

Du 14 au 19	Arrivée des Suisses
Vendredi 25	Représentation théâtrale Troupe des jeunes
Samedi 26	Représentation théâtrale Troupe des jeunes

Juin

Vendredi 1er	Représentation théâtrale Troupe des jeunes
Samedi 2	Représentation théâtrale Troupe des jeunes
Dimanche 3	Méchoui de la Fraternelle de Morest
Vendredi 8	Course cycliste de l'association Procter et Gamble
Samedi 9	Repas annuel Amicale des An- ciens élèves
Samedi 16	Feu de la Saint Jean par l'Ami- cale des Sapeurs-pompiers
Dimanche 17	Assemblée Générale de la so- ciété de chasse
Dimanche 24	Audition de fin d'année Ecole de Musique
Samedi 30	Ball-trap Société de chasse

Juillet

Dimanche 1er	Ball-trap Société de chasse
Dimanche 1er	Eté littéraire Au Monde du Livre
Samedi 14	Grillade/moules-frites et bal par le Comité des Fêtes. Feu d'artifice

Aout

Dimanche 20	Fête de la Moisson par la Fra- ternelle de Morest
Du 20 au 25	Voyage en Suisse. Comité de Jumelage

Septembre

Jeudi 6	Inscriptions à la Gymnastique Volontaire
Samedi 8	Forum des associations
Dimanche 9	Concours de pêche par l'Ami- cale des Pêcheurs
Dimanche 16	Rallye du Cœur par Autopas- sion 41
Mercredi 19	Assemblée Générale de l'APE
Samedi 22	Pot des bénévoles du Comité des fêtes

Informations pratiques

- Assistante sociale uniquement sur rendez-vous au 02 54 55 82 82. Elle se déplace à domicile ou en mairie les 2èmes mardis du mois, entre 9h et 11h30.
- Recensement citoyen à effectuer en mairie dans les trois mois qui suivent l'anniversaire des 16 ans.
- Bruits de voisinage : activités domestiques autorisées les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.
- Brûlage des déchets interdit à l'air libre (y compris les déchets verts). Les déposer impérativement en déchèterie.
- Déchèterie de Huisseau-St Claude : ouverte les lundis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 13h30 à 18h d'avril à septembre. Les lundis et samedis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, et le vendredi de 13h30 à 17h d'octobre à mars.
- Collecte des ordures ménagères le mercredi. Sortir les poubelles le mardi soir et les rentrer dès que possible le mercredi.
- Horaires d'ouverture de la Poste : du mardi au vendredi, de 14h à 17h.